



**ACADÉMIE
DE LYON**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

BULLETIN D'INFORMATIONS RECTORALES

ANNÉE SCOLAIRE 2024 / 2025

SOMMAIRE DU BIR N°35 DU MARDI 10 JUIN 2025

SECRETARIAT GENERAL DE L'ACADEMIE DE LYON	2
RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION AUPRES DU CONSEILLER TECHNIQUE ECOLE INCLUSIVE – 2025 – 2026	2
DIRECTION DE L'ENCADREMENT.....	4
COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES PERSONNELS DE DIRECTION	4
PERSONNELS DE DIRECTION : APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS FAISANT FONCTION D'ADJOINT AU CHEF D'ETABLISSEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026	5
ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC).....	6
OUVERTURE DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION – PRÉPARATIONS AUX EXAMENS PROFESSIONNELS D'APAE ET DE SAENES CLASSE EXCEPTIONNELLE/ CLASSE SUPERIEURE	6
GIPAL FORMATION.....	7
RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE FINANCIER AU 1 ^{ER} SEPTEMBRE 2025	7
DÉLÉGATION ACADÉMIQUE A L'EDUCATION ARTISTIQUE ET A L'ACTION CULTURELLE	9
MISSION PROFESSEUR RELAIS CINÉMA POUR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET LA MÉTROPOLIS DE LYON.....	9
DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'AIN	10
APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR DEPARTEMENTAL DU SUIVI DE LA POLY-EXCLUSION	10
DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU RHONE.....	11
APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR DISPOSITIF RELAIS	11

SECRETARIAT GENERAL DE L'ACADEMIE DE LYON

RECRUTEMENT D'UN CHARGE DE MISSION AUPRES DU CONSEILLER TECHNIQUE ECOLE INCLUSIVE – 2025 – 2026

BIR n°35 du mardi 10 juin
Réf : SGA

Listes des missions attendues

1. Assurer un suivi des PLP PLC en formation CAPPEI en complémentarité des PFA et des formateurs INSPE

2. Proposer un accompagnement personnalisé des PLC/PLP en difficulté sur poste ULIS

3. Assurer des temps d'échange de pratique pour les PLC/PLP en ULIS

4. Participer à la conception et la mise en oeuvre de parcours de formation

- parcours de préparation CAPPEI VAEP
- formation AESH dans les 3 départements
- accompagnement des tuteurs des stagiaires CAPPEI
- Parcours de formation pour les coordonnateurs de PAS
- Collaborer à l'organisation et la mise en oeuvre des journées académiques thématiques : TSA, difficultés expression comportementale, formation et insertion professionnelle pour ERSEH et coordonnateurs d'ULIS dans le cadre des partenariats déjà engagés
- Participer si nécessaire et si possible à l'animation de formations croisées
- Participation aux Modules de formation d'initiative nationale (fil rouge, intervenant...)

5. Contribuer aux actions conduites par le CT Ecole inclusive :

- dans le cadre de la convention régionale avec l'ARS et la DRAAF ;
- lors de conduite de projets ou d'événements (FIFH Forum université ...) ;
- Animation du comité usagers...

Compétences requises

- Connaître le système éducatif et les dispositifs d'accompagnement des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Connaître l'environnement réglementaire et institutionnel relatif à la scolarisation des élèves en situation de handicap et aux élèves à besoins éducatifs particuliers en général ;
- Connaître la convention régionale en faveur de l'école inclusive signée par les recteurs de la région académique, la directrice générale de l'ARS et le DRAAF ;
- Etre en capacité d'analyser une pratique enseignante dans un contexte donné et d'apporter les conseils pertinents en faveur de la scolarisation des élèves à besoins éducatifs particuliers ;
- Savoir concevoir et mettre en oeuvre des actions de formation ;
- Etre en capacité de travailler en équipe ;
- Disposer d'une bonne maîtrise de la communication orale et de compétences rédactionnelles.

L'ensemble de ces compétences s'exerce dans le respect des règles inhérentes à tout fonctionnaire assurant des responsabilités (positionnement institutionnel, devoir de réserve).

Conditions particulières d'exercice

Le poste est ouvert aux enseignants du 1^{er} degré ou du second degré, de préférence titulaire du CAFIPEMF ou du CAFFA et d'un CAPPEI (ou équivalent).

Les enseignants souhaitant postuler sur ce poste devront déposer une candidature (CV et lettre de motivation) par courriel à l'adresse suivante :

conseiller-ash@ac-lyon.fr

Dépôt avant le 7 juillet 2025, délai de rigueur. La commission de recrutement aura lieu courant juillet 2025.

- Flexibilité des horaires : les obligations de service entrent dans le cadre de **1607 heures annualisées** et nécessitent une disponibilité élargie. Le temps de travail est réparti sur cinq jours.
- Pour assurer ces missions, le chargé de mission bénéficie d'une indemnité en lien avec le corps et la fonction de la personne recrutée

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez prendre contact avec l'IEN conseillère technique pour l'école inclusive auprès de la rectrice de l'académie de Lyon :

conseiller-ash@ac-lyon.fr

conseiller-ash-secretariat@ac-lyon.fr

Téléphone : 04 78 80 63 89 / 04 72 80 48 41

DIRECTION DE L'ENCADREMENT

COMPOSITION DE LA COMMISSION ADMINISTRATIVE PARITAIRE ACADEMIQUE COMPETENTE A L'EGARD DES PERSONNELS DE DIRECTION

BIR n°35 du mardi 10 juin
Réf : DE

Vous trouverez en annexe l'arrêté de composition de la commission administrative paritaire académique compétente à l'égard des personnels de direction.

PERSONNELS DE DIRECTION : APPEL À CANDIDATURE POUR LE RECRUTEMENT DE PERSONNELS FAISANT FONCTION D'ADJOINT AU CHEF D'ETABLISSEMENT POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2025-2026

BIR n°35 du mardi 10 juin 2025
Réf : DE

Afin d'assurer la suppléance des proviseurs ou principaux adjoints absents au cours de l'année scolaire ou d'être positionnés sur des postes vacants, la direction de l'encadrement de l'académie de Lyon recherche des « faisant fonction » de personnel de direction.

Cet appel à candidature s'adresse tout particulièrement aux agents souhaitant évoluer vers le métier de personnel de direction en leur permettant d'acquérir une première expérience dans ces fonctions et de développer les compétences attendues. Ces acquis pourront être valorisés dans le cadre de la préparation du concours de personnel de direction ou du recrutement par liste d'aptitude.

Personnels concernés :

- personnels titulaires enseignants des premier et second degrés
- personnels titulaires d'éducation et d'orientation
- attachés d'administration de l'Etat
- personnels de catégorie A CDIés dans des fonctions d'enseignement ou des fonctions administratives.

Conditions d'exercice :

Les personnels « faisant fonction » sont affectés pour une durée déterminée (d'une suppléance de quelques semaines à une affectation sur l'année scolaire) comme adjoint au chef d'établissement dans un collège, un lycée général et technologique ou un lycée professionnel. Une fois le remplacement terminé, l'agent reprend immédiatement ses fonctions antérieures dans son établissement d'affectation d'origine.

Les personnels « faisant fonction » bénéficient d'un suivi de l'équipe des IA IPR établissements et vie scolaire (IA IPR EVS) au cours de leurs missions.

Les personnels « faisant fonction » restent titulaires de leur poste d'origine et relèvent de leur corps d'origine en matière de gestion administrative et financière. Ils perçoivent une indemnité spécifique dont le montant varie selon la catégorie financière de l'établissement dans lequel ils effectuent la suppléance.

Les missions confiées sont temporaires et provisoires et ne substituent pas aux modalités réglementaires d'accès au corps des personnels de direction.

Modalités de candidature :

Le dépôt des candidatures s'effectue via COLIBRIS. Les candidats intéressés sont invités à compléter le formulaire de candidature, **avant le 30 juin 2025**, à l'adresse suivante :

<https://portail-lyon.colibris.education.gouv.fr/tout-type-de-personnel/>

Un entretien individuel avec les IA IPR EVS sera proposé aux candidats pour valider leur candidature.

Pour en savoir plus : être personnel de direction

<https://www.education.gouv.fr/etre-personnel-de-direction-6830>

ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE (EAFC)

OUVERTURE DE LA CAMPAGNE D'INSCRIPTION – PRÉPARATIONS AUX EXAMENS PROFESSIONNELS D'APAE ET DE SAENES CLASSE EXCEPTIONNELLE/ CLASSE SUPERIEURE

BIR n° 35 du mardi 10 juin 2025
Réf : LR/CC/2025

La campagne d'inscription **aux préparations des examens professionnels** d'Attaché Principal d'Administration de l'État (**APAE**), Secrétaire Administratif de l'Éducation Nationale et de l'Enseignement Supérieur (**SAENES**) de classes exceptionnelle et supérieure pour la session 2026 sera ouverte :

→ **du 10 juin au 4 juillet 2025, 17h00**

Vous disposez de deux possibilités pour réaliser cette inscription qui doit être une démarche individuelle :

1) soit via le site académique, en cliquant sur le lien suivant, choisissez votre formation et cliquez sur le bouton bleu « inscription » :

<https://www.ac-lyon.fr/eafc-preparation-aux-concours-et-examens-professionnels-125941>

2) soit directement dans l'application SOFIA-FMO, en utilisant votre identifiant académique et votre mot de passe :

- **Identifiant** = identifiant de messagerie électronique (initiale du prénom suivi du nom de famille) ex : xdupont
- **Mot de passe** = mot de passe de votre adresse académique (si vous ne l'avez jamais modifié, il s'agit de votre **NUMEN**).

EXAMEN PROFESSIONNEL	Code dispositif	Lien d'inscription
APAE (dossier RAEP + préparation à l'entretien)	25A0100045	Cliquez ici
SAENES classe supérieure et classe exceptionnelle (dossier RAEP)	25A0100046	Cliquez ici
SAENES classe supérieure (écrit)	25A0100047	Cliquez ici

Conditions d'inscription à la préparation

- Remplir les conditions d'éligibilité aux examens
- Ne pas avoir suivi la formation en 2024/2025 ni en 2023/2024

Points de vigilance

- Les préparations ne seront ouvertes que si le nombre d'inscriptions individuelles est suffisant. Il est donc impératif de s'inscrire **pendant la campagne**.
- Toute inscription vaut **engagement de présence**. Pour chaque séance de préparation, un ordre de mission sans frais vous sera adressé. Les frais de déplacement et de repas sont à la charge de chaque stagiaire.
- L'inscription à la **préparation** ne vaut pas inscription au **concours** qu'il appartient au candidat de faire personnellement, sur la plateforme Cyclades.

Site à consulter : <https://www.ac-lyon.fr/preparer-un-concours-ou-une-certification-121831>

(rubrique : préparation aux concours et examens professionnels des personnels ATSS)

ou envoi d'un message à l'EAFC à l'adresse suivante : eafc@ac-lyon.fr

GIPAL FORMATION

RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE FINANCIER AU 1^{ER} SEPTEMBRE 2025

BIR n°35 du mardi 10 juin

Réf : GIPAL Formation

Mission :

Le Groupement d'intérêt public de l'Académie de Lyon (GIPAL Formation) est une structure qui rassemble des moyens et des ressources pour mener une mission d'intérêt général : soutenir les projets de formation tout au long de la vie et d'insertion professionnelle.

Dans ce cadre, le GIPAL Formation recherche son responsable financier. Ce poste stratégique allie management et structuration financière dans un environnement dynamique et en évolution.

Activités :

Mission 1 : piloter la gestion budgétaire et comptable du GIP

Piloter le suivi du budget du GIP en mode GBCP : budget prévisionnel, budget rectificatif, compte financier (en collaboration l'agent comptable)

Superviser la gestion du budget de fonctionnement du GIP

Encadrer l'activité du service financier (rémunérations, dépenses, recettes ...) : application des procédures, de la réglementation

Superviser la gestion des opérations pour compte de tiers (conventions relatives à des projets du Rectorat...)

Contrôler les opérations financières générées par la Cellule d'appels d'offre (portage de marchés de formation) en lien avec le chef de service

Suivre et/ou réaliser le montage administratif et financiers des projets pluriannuels

Contrôler les opérations financières générées par les projets pluriannuels (suivi des tableaux de bord, bilans) en lien avec les coordonnateurs financiers et/ les gestionnaires

Etablir des prévisions, analyses financières et recommandations pour la Direction du GIP, définir et suivre les indicateurs d'activités, alerter la Direction

Mettre en place des outils de suivi et de planification afin de mesurer l'activité des projets et en faciliter l'utilisation notamment par la rédaction de procédures simplifiées et de guides pratiques

Coordonner et contrôler les opérations financières de l'activité marchande

Piloter le Contrôle interne financier en lien avec l'agent comptable

Impulser la création et la mise à jour des documents, modèles (convention financière) et fiches de procédures

Mission 2 : coordonner la gestion du GIP

Veiller à l'organisation des conseils d'administration et assemblées générales

Participer aux réunions de direction du GIP

Assurer la liaison avec les services du rectorat

Etre l'interlocuteur du Contrôleur budgétaire régional de la DRFIP

Assurer la coordination fonctionnelle des départements du GIP : CAFOC, DAVA, Cellule Appels d'offres...

Profil recherché :

Expertises :

Gestion financière et Comptabilité Publique / contrôle interne budgétaire et comptable (expert)
Juridique (maîtrise)

Compétences professionnelles nécessaires :

Encadrer une équipe

Identifier les priorités et organiser le travail

Etre précis et rigoureux

Savoir analyser et synthétiser

Animer des réunions

Rédiger et communiquer

Utiliser les outils bureautiques et collaboratifs, les applications de gestion

Faire preuve d'initiative et d'autonomie

Faire preuve de fermeté et de bienveillance

S'adapter à ses interlocuteurs

Conditions d'emploi :

- Poste ouvert aux titulaires et non titulaires
 - Mise à disposition ou contrat de détachement de 12 mois renouvelable pour les titulaires
 - CDD de 12 mois renouvelable pour les non titulaires
- Poste à temps complet
- Poste à pourvoir au 1er septembre 2025

Merci d'envoyer votre candidature (CV et lettre de motivation obligatoire) avant le 30 juin 2025 au Service RH du GIPAL Formation : rh-gipal@ac-lyon.fr

DÉLÉGATION ACADÉMIQUE A L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET A L'ACTION CULTURELLE

MISSION PROFESSEUR RELAIS CINÉMA POUR LE DÉPARTEMENT DU RHÔNE ET LA MÉTROPOLE DE LYON.

BIR n°34 du mardi 10 juin 2025
Réf : DAAC

La délégation académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle recherche un professeur relais cinéma pour le département du Rhône et de la Métropole de Lyon.

Profil :

Enseignant titulaire de leur poste dans un établissement du 2nd degré, doté d'une solide connaissance dans l'éducation artistique et culturelle.

Vous trouverez en annexe le descriptif de la mission.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) doivent être adressées **exclusivement par courriel pour le 23 juin 2025 à :**

Monsieur Mathieu RASOLI, délégué académique à l'éducation artistique et à l'action culturelle.
E-mail : daac@ac-lyon.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DE L'AIN

APPEL A CANDIDATURE POUR UN POSTE DE COORDONNATEUR DEPARTEMENTAL DU SUIVI DE LA POLY-EXCLUSION

BIR n° 35 du 10 juin 2025

Réf : DSDEN 01, Martine PETIT, directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale de l'Ain

Vous trouverez en annexe un document relatif à un appel à candidature pour deux postes à mi-temps de coordonnateur départemental du suivi de la poly-exclusion basés sur le Nord-Ouest et le Sud-Est du département.

Les candidats, titulaires ou non de l'Éducation nationale, doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae dans les meilleurs délais et au plus tard le 3 juillet 2025, à l'attention de Madame la directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale de l'Ain.

Après une sélection sur dossier, les candidats retenus seront conviés à un entretien de recrutement.

Transmission des candidatures à :

Madame la directrice académique adjointe des services de l'Éducation nationale de l'Ain

Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale

10, rue de la Paix

BP 404

01012 Bourg en Bresse Cedex

Tél. : 04 74 45 58 40

ce.ia01-cab@ac-lyon.fr

DIRECTION DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX DE L'ÉDUCATION NATIONALE DU RHONE

APPEL A CANDIDATURE POUR LE POSTE DE COORDONNATEUR DISPOSITIF RELAIS

BIR n°35 du mardi 10 juin
Réf : DSDEN 69, IEN-IO

Vous trouverez en annexe la fiche de poste de coordonnateur dispositif relais.

Prise de poste au 1^{er} septembre 2025.

Les candidats, titulaires ou non de l'Éducation nationale, doivent adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae dans les meilleurs délais et au plus tard le 30 juin 2025, à l'attention de l'inspecteur d'académie-directeur académique des services de l'Éducation nationale à la direction des services départementaux de l'Éducation nationale du Rhône.

Après une sélection sur dossier, les candidats retenus seront conviés à un entretien de recrutement.
Transmission des candidatures à :

L'inspectrice de l'éducation nationale, chargée de l'information et de l'orientation du Rhône
Direction des Services Départementaux de l'Éducation nationale : **ce.ia69-iao@ac-lyon.fr**